

Informations de base

2015/2681(DEA)

DEA - Procédure d'acte délégué

Fonds structurels et d'investissement européens: remplacement d'un bénéficiaire et responsabilités y afférentes, et exigences minimales à inclure dans les accords de partenariat public-privé

Complétant [2011/0276\(COD\)](#)

Subject

4.70.01 Fonds structurels, fonds d'investissement en général, programmes

Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur